

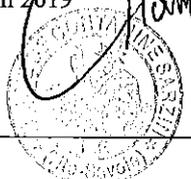
|   |   |
|---|---|
| <p>Région Rhône Alpes<br/>Département de la Haute-Savoie<br/>Arrondissement de St Julien en Genevois<br/>Canton de St Julien en Genevois<br/><b>Commune de Contamine Sarzin</b><br/>(74270)</p> | <p><b>Extrait du registre des délibérations</b></p> <p><b>Séance du jeudi 28 mars 2019</b></p> <p>Par suite d'une convocation en date du 19 mars 2019, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le jeudi 28 mars 2019 à 20h45 sous la présidence de Monsieur Alain Chamosset, Maire.</p>  |
| <p>Nombre de conseillers : 15</p> <p>En exercice : 11</p> <p>Présents : 08</p> <p>Votants : 11</p> <p><b>Délibération n°D_2019_03_28_09</b></p>   | <p>Etaient présents : M. Alain Chamosset, M. Patrick Falcoz, Mme Raphaëlle Cons, Mme Nathalie Venancio, M. Philippe Marguerie, M. Jean-Luc Barthod, M. Alain Cartier, M. Fabrice Excoffier</p> <p>Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.</p> <p>Absents ayant donné procuration : M. Aurélien Chaîne à M. Alain Chamosset, Mme Maryline Derouet à M. Philippe Marguerie, M. Julien Verdier à M. Alain Cartier</p> <p>Absent excusé : /</p> <p>Absent : /</p> <p>Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.</p> <p>Mme Raphaëlle Cons est désignée pour remplir cette fonction.</p> |

**Objet : Budget principal (nomenclature M14), Budget eau et assainissement (nomenclature M49) et Budget du lotissement « Les Terrasses de Sarzin » (nomenclature M14) – Election du Président de séance pour l'approbation des comptes administratifs de l'exercice 2018**

Le conseil municipal procède au vote d'un président de séance pour l'approbation du compte administratif 2018 du budget principal (nomenclature M14), l'approbation du compte administratif 2018 du budget eau et assainissement (nomenclature M49) et l'approbation du compte administratif 2018 du budget du lotissement « Les Terrasses de Sarzin » (nomenclature M14).

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal désigne M. Patrick Falcoz, président de séance, pour l'approbation du compte administratif du budget principal (nomenclature M14), l'approbation du compte administratif du budget eau et assainissement (nomenclature M49) et l'approbation du compte administratif du budget du lotissement « Les Terrasses de Sarzin » (nomenclature M14) de l'exercice 2018.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus.

|  |   |
|--|---|
| <p>Délibération certifiée exécutoire</p> <p>Compte tenu de sa télétransmission le : 2 avril 2019</p> <p>Et de la publication le : 2 avril 2019</p> | <p>Extrait conforme au registre des délibérations</p> <p>Fait à Contamine Sarzin, le 2 avril 2019</p> <p>Le Maire,</p> <p>Alain CHAMOSSET</p>   |
|--|---|